

APPEL DE LA FAMILLE PROGRESSISTE

à l'occasion de la Conférence « Pas de territoires abandonnés, pas de citoyen-ne-s oublié-e-s »

Bruxelles, 7 Février 2019

Conférence co-organisée par le groupe parlementaire S&D au Parlement Européen et le groupe PSE au Comité Européen des Régions dans le cadre de l'initiative « *Progressive Society* »

PAS DE TERRITOIRES ABANDONNÉS, PAS DE CITOYEN-NE S OUBLIÉ-E- S

LA POLITIQUE DE COHÉSION EUROPÉENNE : UN OUTIL INDISPENSABLE SUR LA VOIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUTES LES REGIONS

Notre planète est dans la tourmente : crise politique, économique, sociale et écologique se renforcent mutuellement. La montée des inégalités à travers toute l'Europe alimente chacune de ces quatre crises. Alors que le dynamisme économique est de plus en plus concentré dans les mains de quelques-un-e-s et sur quelques lieux, notamment au cœur des grandes métropoles, des territoires et des citoyen-ne-s sont « laissé-e -s sur le bord du chemin » en Europe

Les défis sont connus : croissance des inégalités entre riches et pauvres; absence de perspectives pour une grande partie de nos concitoyens ; digitalisation du travail qui donne un sentiment à de nombreux travailleurs de devenir des esclaves; désindustrialisation de l'Europe ; atteintes à la qualité de l'air, de l'eau, des sols ; dérèglement climatique ; sentiment de plus en plus partagé que le pouvoir des citoyens est confisqué au profit de quelques-uns animés par la seule recherche du profit.

Nous, les progressistes européens, voulons agir pour une Europe radicalement différente !

Nous défendons un agenda politique pour sauver la planète et ses habitant-e-s, inspiré par les 17 objectifs du développement durable (ODD) de l'ONU auxquels tous les États membres de l'Union ont souscrit en 2015. Nous exigeons de remplacer l'actuelle stratégie économique européenne (Europe 2020) fondée sur la seule recherche de la croissance par un modèle économique fondé sur le développement durable.

De nombreuses collectivités territoriales européennes ont déjà mis en place des stratégies fondées sur une exigence d'égalité durable en s'appuyant sur la pleine participation de leurs citoyen-ne-s pour améliorer leur vie quotidienne. Ces collectivités sont des acteurs majeurs de l'évolution de nos territoires sur la voie du développement durable. L'Europe doit les soutenir, qu'ils soient urbains ou ruraux, centraux ou périphériques, montagneux ou maritimes.

Le budget européen dans son ensemble et la politique européenne de cohésion en particulier constituent de puissants leviers de changement et d'innovation sociale. À condition d'être bien conçus et mis en œuvre, de reposer sur la mobilisation des citoyens et en leur redonnant des

moyens d'agir, ils constituent de précieux outils au service des actions locales et régionales en faveur du développement durable.

Nous avons besoin de politiques européennes qui tiennent pleinement compte de l'aménagement du territoire et qui reposent sur une approche "bottom-up". Cela vaut aussi pour la politique européenne de cohésion qui doit être non seulement renforcée mais réformée et mieux interagir avec les autres programmes financiers de l'Union. Pour cela, nous plaçons pour que le processus dit du « semestre européen » soit radicalement transformé en un nouveau Pacte de Développement Durable.

C'est pourquoi nous sommes déterminés à assurer que la politique de cohésion européenne pour la période 2021-2027 :

reste accessible à toutes les régions de l'Union européenne. Les moyens financiers qui y sont consacrés doivent être maintenus, au moins au niveau actuel (période 2014-2020) ;

promue la participation des citoyens en s'appuyant sur un principe de partenariat renouvelé et renforcé, qui permette et encourage une mobilisation de l'ensemble des acteurs de la société, des travailleurs et de leurs syndicats, des employeurs et des entreprises, de la société civile, des ONG et de groupes d'actions locaux. Nous avons besoin de vrais débats publics au niveau le plus pertinent pour faire émerger une élaboration en commun des politiques publiques. Pour cette raison, nous sommes convaincus que le Code de conduite européen de partenariat doit être juridiquement contraignant ;

se fixe comme objectif central la lutte contre les inégalités sociales entre les citoyens et les territoires où qu'ils vivent ainsi qu'une transition juste vers une économie neutre en carbone ;

alloue des moyens financiers suffisants pour la mise en œuvre de cet objectif central et mette fin à tout soutien financier à des projets qui iraient à l'encontre de sa réalisation, y compris en mettant fin au soutien aux énergies fossiles ; les règles européennes en matière de surveillance budgétaire et de surveillance macro-économique ne doivent empêcher en aucun cas la mise en œuvre de ces objectifs centraux ;

permette l'élaboration d'approches de développement territorial différenciées, notamment sur le plan industriel, en fonction du contexte propre à chaque région ;

encourage toutes les régions et les villes à faire du développement durable un fil rouge de leur programmation en matière de fonds structurels et d'investissement liés à la politique européenne de cohésion.

Une politique de cohésion européenne à la fois juste et efficace dans sa mise en œuvre et qui ne laisse personne ni aucun territoire sur le bord du chemin est possible. La crédibilité à long terme du projet européen en dépend, et nous sommes déterminés à mobiliser toutes nos forces derrière cet objectif.